

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20230616-D202352-DE  
Reçu le 19/06/2023

délibération :  
D\_2023\_5\_2

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 16 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 12 Juin 2023

Présents : 18

**Présents :** Monsieur MORA Vincent, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Madame CHOTYS Céline, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle

Votants : 19

**Objet : Fixation du nombre  
d'Adjoints**

**Pouvoirs :**

Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Madame MAUREL Marion

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur ARTAUD Frédéric

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Anthony DOUET

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article L.2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints :

Le Maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30 % de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de DIRAC un effectif maximum de 5 adjoints.

Il vous est proposé la création de 5 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

**DECIDE** de créer 5 postes d'adjoints au Maire.

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 16/06/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 19/06/2023

Madame Le Maire  
Benedicte MONTEGU

